

Ces très chers parrainages...

Ils sont certes très convoités des candidats, mais peuvent aussi coûter très chers aux maires ruraux dont les conseils municipaux sont pluriels, politiquement parlant.

■ Jamais une élection à la présidence de la République n'aura connu de telles turbulences. Sans faire l'historique de cette campagne hallucinante aux multiples rebondissements, on dira simplement que bon nombre d'électeurs (et d'élus) ne savent plus, aujourd'hui, à quel candidat se vouer.

Une Droite déboussolée

Dans ce contexte digne des meilleurs polars, les parrainages tiennent une place prépondérante, même si l'horizon s'est éclairci lundi soir à Droite avec le soutien du comité politique des Républicains à François Fillon. Mais on n'est pas à l'abri de nouvelles surprises, surtout quand on voit certains élus se désolidariser de l'ancien Premier ministre, même s'ils lui ont donné leur fameux parrainage.

C'est notamment le cas des proches de Bruno Le Maire, comme le député LR du Loiret Claude de Ganay qui se disait lui-



Pour éviter le discord, de nombreux maires préfèrent ne parrainer aucun candidat à la présidentielle. (IMAGE FORUM)

même, la semaine dernière, « catastrophé » par la situation. Au point de craindre qu'elle emmène son parti « droit dans le mur... Ce sera Macron/Le Pen au deuxième tour ».

Le ton est plus nuancé chez le président LR du conseil départemental Hugues Saury qui n'a pas encore parrainé de candidat. Mais pour lui, « les conditions ne sont pas requises pour faire gagner la Droite » a-t-il déclaré samedi à

La République du Centre.

Même raisonnement chez Christian Bouleau, maire LR de Gien, pour qui François Fillon, « en ne se retirant pas de la course à la présidentielle suite à une probable mise en examen, est devenu un candidat affaibli par ses contradictions... C'est pourquoi il est nécessaire qu'Alain Juppé puisse représenter dignement ce projet pour la nation », écrivait-il vendredi dans

un communiqué. Mais le lundi suivant, le même Juppé jetait l'éponge.

Une Gauche hésitante et des maires réticents

Cela dit, c'est bien Fillon qui recueille à ce jour le plus de parrainages... qui sont irréversibles. Un plan B semble désormais trop risqué pour la Droite.

À Gauche, on hésite encore souvent, à l'image du sénateur PS Jean-Pierre Sueur qui n'a parrainé personne à ce jour. Entre Hamon et Macron, lequel aura le plus de chances d'être au 2^e tour et de battre Marine Le Pen ? Telle est la question.

Quant aux maires ruraux, bon nombre d'entre eux ne sont pas enclins à apporter officiellement leur soutien, comme on peut le constater dans notre secteur (ci-contre). Ils regroupent souvent plusieurs courants politiques au sein de leur conseil. De plus, les parrainages sont désormais publics, alors mieux vaut ne pas s'engager sur cette pente savonneuse et éviter les divisions internes. Leur commune passe avant tout!

HERVÉ LE ROUX DUPEYRON

Qui parraine qui... chez nous ?

Environ 42.000 élus en France (principalement les maires, les parlementaires et les conseillers départementaux ou régionaux) sont en droit de parrainer un candidat à la présidentielle qui a besoin de 500 signatures avant le 17 mars. Mais pour la première fois cette année, le Conseil constitutionnel publie régulièrement, avant l'élection, la liste intégrale des parrainages. Auparavant, seuls 500 d'entre eux étaient diffusés après tirage au sort, à la fin de la période de recueil des signatures. Une transparence qui, visiblement, a plutôt tendance à freiner les ardeurs des parrains potentiels. Quoi qu'il en soit, voici la liste des parrainages de notre secteur de diffusion (Loiret, Cher, Yonne), validés par le Conseil constitutionnel au mardi 7 mars, 17 heures :

François Fillon : Éric Doligé, Jean-Noël Cardoux et Henri de Raincourt (sénateurs), Jean-Pierre Door, Serge Grouard, Mariane Dubois et Yves Fromion (députés), Christian Bouleau (maire de Gien), Christian Colas (maire d'Isdes), Michel Auger (maire de Bonneé), Jean-Pierre Auger (maire de Saint-Aignan-le-Jaillard), René Hodeau (maire de Viglain), Lysiane Chapuis (maire d'Aillant/Milleron), Lionel Pointard (maire de Brinon/Sauldre), Hugues Duboin (maire d'Ennordres), Gérard d'Astorg (maire de Lavau).

Emmanuel Macron : Alain Aché (maire de Cerdon), Ivan Petit (maire de Chailly-en-Gâtinais).

Jean-Luc Mélenchon : Ghislaine Beaudet (maire de Pierrefitte-ès-Bois).

Nathalie Arthaud : Guy Bailleul (maire d'Oussoy-en-G.).

Jean Lassalle : Patrick Faulon (maire de Saint-Père-sur-Loire)

Nicolas Dupont-Aignan : Hervé Pichery (maire de Coullons), Marie-Christine Meunier (maire du Moulinet-sur-Solin), Gérard Foucher (maire de Rogny-les-Sept-Écluses).

Marine Le Pen : Richard Senegas (maire de Presnoy).

Charlotte Marchandise : J-Marc Gibey (maire de Jargeau).

Jacques Cheminade : Rémi Pierre (maire de Jars).

Alexandre Jardin : Dominique Verien (maire de St-Sauveur)

Benoît Hamon : Aucun à ce jour, comme les autres candidats.